

Nom de l'activité choisie :

PARTICIPANT

NOM – Prénom : Garçon Fille

Adresse :

Adresse mail :

Tél. :

Né(e) le :

Je m'engage à respecter les règles de vie commune du camp.

À..... le.....

Signature du participant :

Je souhaite recevoir les informations relatives au séjour :

- Par mail à l'adresse ci-dessus
 Par courrier postal (je joins alors au dossier d'inscription une enveloppe portant mon adresse et affranchie de 2 timbres lettre verte).

REPRESENTANT LEGAL

Nom – Prénom : Adresse (si différente) :

Adresse mail :

Tél. :

Tél. joignable pendant le séjour :

Paiement par bons CAF : Oui Non

Si oui, numéro d'allocataire :

Je n'ai pas de bons CAF mais plusieurs de mes enfants sont inscrits dans un séjour Tremplin.

Noms et prénom des enfants et séjours concernés :

- J'autorise** mon enfant à recevoir les soins d'urgence, à être transporté dans les véhicules du camp en cas de nécessité et à se baigner conformément à la réglementation en vigueur dans les Accueils Collectifs de Mineurs.
 J'autorise le Tremplin à utiliser dans un but de promotion de ses activités (photos, films, site Internet, réseaux sociaux...) les images où mon enfant pourrait apparaître. Dans le cas contraire, le signaler auprès de l'association : president@letremplin.org

A..... le.....

Merci de renvoyer le talon d'inscription au directeur de l'activité choisie avant le 6 juin 2019, accompagné des pièces citées dans les modalités d'inscription. Des bulletins d'inscription imprimables sont à télécharger sur le site : www.letremplin.org ! A bientôt !

MODALITÉS D'INSCRIPTION

AIDES FINANCIÈRES

Les Chèques-Vacances sont acceptés.

Les Bons de Vacances sont acceptés sous réserve d'accord de la CAF émettrice.
(sauf camp Rando Vosges)

Veuillez-vous en assurer auprès de votre organisme CAF.

Sous certaines conditions, d'autres aides peuvent être accordées par divers organismes
(employeur, Conseil Départemental...).

ASSURANCE

Le Tremplin est assuré en responsabilité civile pour tous les dommages corporels et matériels en cas de faute de l'association, mais ceci ne couvre pas toutes les éventualités. Nous vous conseillons de contracter une assurance individuelle accident (assurance scolaire et extra-scolaire).

DROITS ET LIBERTÉ INFORMATIQUE

Conformément aux lois informatiques, vous possédez un droit de consultation et de rectification des données informatiques vous concernant.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 juin 2019 dans la limite des places disponibles (ou mention particulière pour le séjour).

Au-delà de cette date limite, le tarif d'inscription est majoré de 20€

Le bulletin d'inscription, dûment complété et signé, est à renvoyer au directeur de l'activité choisie en y joignant :

- un acompte de 60€ à l'ordre de « Association Le Tremplin ». Cet acompte reste acquis à l'Association en cas de désistement sauf pour maladie sur présentation d'un certificat médical.
- un justificatif des Bons Vacances CAF, le cas échéant.

PAIEMENT EN LIGNE

Possibilité de payer en ligne sur www.letremplin.org dans la rubrique INSCRIPTION

(Attention, Helloasso suggère de verser un pourboire pour soutenir Helloasso au moment du paiement. Celui-ci est facultatif et n'est pas reversé au Tremplin).

TARIFS

Une réduction de 5% de l'inscription est accordée aux familles ne bénéficiant pas de bons CAF et dont plusieurs enfants participent à un séjour étant proposé par le Tremplin.

Le prix du séjour comprend 3€ de cotisation à l'association.